

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le neuf du mois de mars à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRETRE, Laurence BASSI, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Emmanuel FRANCHINI, David GUZZON, Nicolas PAILLARD, Jean-Sébastien GRESARD.

Absents excusés : Messieurs Julien LAURENT, Eric MAILLET.
Mr LAURENT a donné procuration à Mme PRÊTRE.
Mr MAILLET a donné procuration à Mr FRANCHINI.

Secrétaire de séance : Monsieur Emmanuel FRANCHINI.

1/Approbation du Compte Rendu du 19 Janvier 2015

Le Procès-verbal du 19 Janvier 2015 est approuvé à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

2/Travaux de Voiries

Lors de réunions précédentes nous avons décidé de faire des travaux de voiries sur notre commune. Pour l'ensemble de ses travaux, nous avons décidé de nous faire aider par un maître d'œuvre (voirie, aménagement et sécurité). Nous avons lancé l'appel offre auprès de 4 entreprises, celles-ci ont répondu dans le délai demandé, et le critère de sélection se faisait sur les notes suivantes : 70 % Maîtrise d'œuvre et 30 % Prestations.

NOM de l'Entreprise	MONTANT HT	NOTE OBTENUE
ACESTI	19800 €	71
CABINET ANDRE	10000 €	72
Société BEJ	12900 €	65.20
Société JD BE	14700 €	76.40

La commission d'appel d'offre a retenu la Société JD BE.

Après présentation de cet appel d'offre, Madame le Maire demande à son Conseil Municipal de délibérer. A l'unanimité des présents, par vote à main levée, 10 voix pour.

3/Contrat de Travail Mme Hiltbrunner

Madame le maire nous fait le point sur l'emploi de Mme Hiltbrunner, le contrat qui a été fait en 2012 pour 12 Heures par Semaine comprenait le ménage des 2 classes + du temps de garderie entre l'horaire des écoles et l'arrivée des bus.

A l'heure actuelle, il n'y a plus de temps d'attente entre les bus et les heures de l'école et Mme Hiltbrunner nous informe qu'il lui faut moins de temps que prévu pour faire les 2 classes. En accord avec l'agent et dans l'attente de la réponse du comité technique du centre de gestion du Doubs, nous passerions son temps de travail à 9 Heures par Semaine au lieu de 12 Heures par Semaine.

A l'unanimité des présents, par vote à main levée, 10 voix pour.

4/ Convention Camion Pizza

Madame le Maire nous informe que la convention qui nous lie avec le Camion Pizza (qui se pose sur notre commune tous les dimanches soir) est reconduite par tacite reconduction si l'on ne dénonce pas celle-ci. A ce jour, il paie un loyer de 125 € par An.

Le Conseil Municipal propose d'effectuer une augmentation pour son emplacement et donc de revoir la convention. Le tarif annoncé serait de 150 € par An.

A l'unanimité des présents, par vote à main levée, 10 voix pour.

5/ Travaux patrimoine (toit église et monuments aux morts)

Madame le Maire nous informe que le toit de l'église est à refaire en intégralité. Après plusieurs réunions Co-paroissiales, Mr Camille ROUSSELET s'est chargé du dossier, il a rencontré Mr BERNARD Michel qui est un Maître d'Œuvre économiste de Labergement Sainte Marie.

Cette personne nous a apporté un projet de réfection de couverture composé de 2 lots : N° 1 Lot Couverture et N° 2 Lot Zinguerie.

Mr BERNARD Michel nous a également préparé les devis quantitatif pour consultation auprès de différentes entreprises. Le devis honoraires de cette prestation s'élève à 800 € HT.

Un accord de principe a été donné par les communes de Fourcatier Maison Neuve et Touillon et Loutelet, les dépenses seront réparties de la façon suivante :

50 % Commune de Saint Antoine

25 % Commune de Fourcatier Maison Neuve

25 % Commune de Touillon et Loutelet

Une demande de subventions sera faite. Lors de ces réunions Co-paroissiales, les trois communes se sont également mis d'accord pour refaire en même temps que le toit de l'église, le toit de l'appentis qui se situe derrière la fontaine ainsi que la vente des anciennes barrières du cimetière.

Le Conseil a l'unanimité valide à main levée ces choix.

Depuis plusieurs années, nous parlons également qu'il faut refaire le Monument aux Morts.

Un devis a été demandé à la SARL MARBRERIE GAUTHIER de Mièges. Ce devis, pour le démontage et remontage de l'ensemble du monument y compris les divers postes s'y rapportant s'élève à 14490 € HT.

De plus, pour refaire les inscriptions à la feuille d'Or le devis s'élève à 1423.13 € HT.

La commune de Fourcatier Maison Neuve a donné un accord de principe pour faire ces travaux.

Les dépenses seront réparties de la façon suivante :

2/3 Commune de Saint Antoine

1/3 Commune de Fourcatier Maison Neuve

Une demande de subvention sera faite au ministère de la défense.

Le Conseil a l'unanimité valide à main levée ce choix.

6/ Délibérations (Syndicat des Eaux de Joux, Défibrillateur)

Lors d'une réunion précédente, l'ensemble du Conseil a validé les nouveaux statuts du Syndicat des Eaux de Joux, une délibération a été rédigée, mais il a fallu apporter des modifications de texte dans un délai très court, ce que nous avons fait. Délibération faite et rattaché à la précédente réunion.

Lors de l'achat du défibrillateur, une délibération a été prise, mais nous avons omis de préciser les dépenses pour l'installation électrique, le trésor public nous a demandé une nouvelle délibération pour pouvoir payer ses dépenses. Délibération faite et rattaché à la précédente réunion.

7/ Questions Diverses

- Madame le Maire nous informe qu'elle a rencontré des Administrés le 19 Janvier 2015, qui souhaiteraient s'installer de préférence sur notre commune dans le domaine « petite enfance ». Pour ce faire, ils cherchent un local qui pourrait accueillir des enfants de 2 mois et demi à 6 ans. A réfléchir quelle solution pourrions-nous proposer...
- Un Administré est venu informer Madame le Maire qu'il s'est installé comme auto entrepreneur depuis le 01/10/2014 pour vente de bois de chauffage et déchiquetage. Cette personne demande à la commune si elle aurait un terrain à lui proposer à l'extérieur du village. A réfléchir également...
- Un Administré souhaite acheter une bande de terrain communal pour faire des garages. Madame le Maire désire avoir sa demande par écrit.
- Le collègue Sainte Jeanne Antide demande une aide financière pour 4 enfants de la commune pour leur voyage scolaire, celle-ci est refusée par l'ensemble du Conseil Municipal.
- Le 19^{ème} régiment de génie nous informe qu'ils vont effectuer un raid du 22 au 26 mars 2015 sur différentes communes du secteur et entre autre sur la nôtre, avec cette année une demande de pose d'hélicoptère sur les communaux vers le Fort de Saint Antoine. Le Conseil Municipal donne son accord.
- Les Adjoints et différents responsables de commission nous font un compte rendu sur :
Le Bois, les 4 Taxes, les Ecoles, la Taxe Incitative et la Culture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.